

Spécial
25^{ème}
Anniversaire

N°1 MARS 1981

«Vivre à l'Océan»

Hier, aujourd'hui, demain

RESTAURANT
DU MATELOT

N° 75 AVRIL 2005

Vivre à Lacanau-Océan

Le journal des résidents et estivants



Sommaire

Vie associative 2/5

Éditorial.
Rapport moral, d'activités, financier.
Assemblée générale. Ordre du jour

25^{ème} anniversaire 6/9

Vivre à l'Océan.
Souscription à lots.
Redonner vie au matelot.

Lacanau au présent 10/13

Le devenir du Centre Médico-scolaire.
Courrier des lecteurs.
La traversée de Lacanau-Océan à bicyclette.

Infos 13/14

L'ailante.
Sri Lanka.



Pour tout savoir sur l'Aplo
05 56 03 25 32

www.lacanau.info.com

Pour dialoguer avec nous :
ass.aplo@wanadoo.fr

B.P. 4 - 33680 LACANAU Océan

Editorial

Spécial 25^{ème} anniversaire 1980-2005

*«L'avenir inquiète, le présent frappe,
«Mais plus vite que l'éclair, le passé nous échappe».*

Racine (Phèdre)

C'est pour qu'il ne nous échappe pas que nous avons décidé de faire revivre au cours de l'année 2005 le passé de l'Aplo.

Le 5 avril 1980, par 280 voix pour, 3 contre et 5 abstentions, lors d'une Assemblée générale constitutive convoquée à l'initiative de nombreux propriétaires, dont Gilbert Aymard, actuellement notre président d'honneur, naît «l'Association des propriétaires de Lacanau-Océan» (l'Aplo).

Le 8 octobre 1978, lors d'une mémorable assemblée générale extraordinaire, «l'Association syndicale autorisée des propriétaires de Lacanau-Océan» (Asap) prononce sa dissolution. Cette association a regroupé depuis le début du siècle, parfois sous des vocables différents, les propriétaires de ce «hameau» que fut à l'origine Lacanau-Océan. En effet, en cette année 1978, l'Asap obéit à l'article 6 de ses statuts qui stipule «qu'elle prendra fin lorsque toutes les voies construites par la Société immobilière de Lacanau-Océan auront été classées dans la voirie communale ou départementale». Contrat rempli. Longue histoire sur laquelle nous serons appelés à revenir dans nos prochains numéros.

Le premier président est M. Georget, le trésorier M. Specty et la secrétaire M^{me} Darracq. Pléthorique, le conseil d'administration, accueille vingt-huit personnes dont deux femmes et le Bureau, neuf administrateurs. Enregistrée à Lesparre le 22 mai 1980, l'Aplo s'est donnée pour objectif général : «ASSURER LA DEFENSE DES INTERETS MATERIELS ET MORAUX des propriétaires de Lacanau-Océan». Dans le numéro 1 de son petit journal «Vivre à l'Océan, hier, aujourd'hui, demain» paru début 1981, on peut lire dans un article intitulé «Les premiers pas»: «A ce titre, elle (l'Aplo) est intervenue auprès de la municipalité au sujet de : l'implantation de la salle polyvalente, les parcmètres, la défense du front de mer, etc. et la réclamation pour certains de ses membres de leur participation aux commissions mixtes intéressant la vie de la commune». Déjà !

Ainsi, hier, aujourd'hui, demain, l'Histoire, ici ou là, est un éternel recommencement. Forger ensemble le Lacanau de demain a toujours été un des buts majeurs de ces associations de propriétaires. L'Aplo, votre association, qui n'a jamais recherché que la communication, s'inscrit, comme ses prédécesseurs, dans cette politique de participation.

Assurément une histoire qui n'en est pas moins passionnante».

JP MENARD
Président de l'Aplo

Rapport moral

Assemblée Générale du 5 mai 2005



Rédiger annuellement un rapport moral oblige tout président à regarder en arrière pour s'interroger sur l'influence et la vie de l'association qu'il anime. Je me plie avec d'autant plus de plaisir à cette règle, que je suis convaincu que l'Aplo se porte bien, nonobstant l'opinion de certains sceptiques. Certes la voie sur laquelle je me suis engagé n'est pas un «long fleuve tranquille». Mais la lecture des comptes-rendus des assemblées générales et des conseils d'administrations passés prouve que tous mes prédécesseurs ont vécu la situation inconfortable de celui qui, porte-parole des adhérents, doit faire remonter auprès des élus territoriaux leurs doléances, leurs suggestions, réflexions, interrogations.

En accueillant 915 adhérents au 31 décembre 2004, soit une bonne dizaine de plus qu'un an auparavant, l'Aplo prouve à certaines mauvaises «sirènes» que le délitage qu'elles prédisaient n'est pas d'actualité. Certes si l'Aplo a perdu des adhérents, et les causes peuvent être multiples : décès, déménagements, oublis, indifférence, lassitude et c'est vrai, pour certains, mécontentement, il n'empêche que le nombre d'arrivants l'a emporté sur le nombre des départs. A nous, de faire en sorte que cette croissance s'accélère et s'installe dans la continuité. Apprenez que nos trois présences sur le marché du mercredi au cours de la saison estivale nous ont valu, outre le plaisir de rencontrer maints d'entre vous, 26 adhésions nouvelles.

Un encouragement qui nous conforte dans l'idée de renouveler ces interventions au cours de l'été prochain, le contact direct étant le meilleur ferment pour se comprendre. N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer et nous faire part de vive voix de vos requêtes, de vos critiques, de vos propositions. Parfois je me mets à rêver que chacun d'entre vous convainc qui un voisin, qui un ami, qui un familier.

C'est dans cette disposition d'esprit que nous avons décidé de solliciter vos avis en lançant auprès de vous cette enquête sur laquelle nous fondons de

grands espoirs pour mieux définir avec vous nos actions futures. Ce sont la richesse et la diversité de vos réponses qui témoigneront du rôle important que joue l'Aplo. Puissiez-vous prendre quelques instants de votre temps pour nous adresser votre bulletin-réponse avec vos commentaires.

Notre assemblée générale du jeudi 5 mai 2005 doit être un moment privilégié pour démontrer que notre mode as-

sociatif est une façon collective de participer ensemble au devenir de notre station ; aussi nous comptons beaucoup sur votre présence car selon une formule bien connue : «votre opinion nous intéresse».

Optimistes, nous avons toutes les raisons d'aborder l'avenir avec confiance et détermination.

JP MENARD
Président de l'Aplo

Rapport d'activités

Lentement certes, mais avec conviction et détermination, l'Aplo s'obstine à se faire entendre, à défaut d'être écoutée ; c'est le rôle que ses anciens lui ont assigné dès 1980 et qu'elle s'astreint à remplir en dépit des obstacles qui parfois jalonnent son parcours. Nous aurons l'occasion d'en reparler ultérieurement lorsque nous survolerons le passé de notre association. A ce jour, inquiétons-nous de ce que fut cette période 2004-2005. La succession des événements qui ont jalonné ces douze derniers mois fait prendre conscience d'une part de la rapidité avec laquelle passe le temps et d'autre part de l'exigence de notre rendez-vous annuel.

Vivre à Lacanau-Océan Journal des résidents et des estivants.

A l'absurdité et l'inutilité de l'action de Sisyphe, condamné après sa mort par les Dieux antiques à pousser sur la pente d'une montagne un rocher rond qui toujours retombe avant d'atteindre le sommet, l'Aplo oppose la nécessité et l'utilité d'une édition régulière de son périodique. Les quatre parutions trimestrielles vous permettent de suivre pas à pas l'action de l'Aplo au sein de la vie de notre station. Comme vous avez pu le constater, nous sommes attentifs à nourrir les grandes rubriques que sont «La vie associative, Lacanau au présent et En vrac». Avec «le Dossier» et le «A la recherche du temps passé» nous essayons de satis-

faire votre curiosité et d'enrichir vos connaissances sur les réalités locales. Quant au «Courrier des lecteurs», il est d'autant plus riche que vous l'alimentez ; néanmoins chaque correspondant est systématiquement destinataire d'une réponse personnalisée quel que soit le sujet abordé. Ai-je besoin d'insister, et je le martèle chaque année à la même époque, combien nous sommes friands de vos écrits qu'ils soient critiques ou encourageants dès lors qu'ils nourriraient notre argumentaire, fer de lance de cette démocratie de proximité à laquelle nous aspirons tous.

Nos préoccupations majeures

S'il n'est point question de vous importer sur les thèmes abordés au cours de ce cycle 2004-2005 en effet, une simple relecture de nos VLO vous renseignerait, en revanche il me paraît important d'attirer toujours votre attention sur les cinq sujets, majeurs à nos yeux, qui requièrent notre vigilance.

Les allées Ortal

Nous attendons avec patience et intérêt la décision du maire. Nous avons participé aux réunions auxquelles nous fûmes conviés ; nous avons arrêté une position sur laquelle je ne reviendrai pas. A lire dans le «Courrier des lecteurs» de ce VLO n° 75 l'observation formulée par un de nos fidèles adhérents.

La villa Plaisance

Quel que soit le projet retenu, l'Aplo milite pour que cet immeuble reste propriété de la commune. Nous réitérons notre souhait qu'il devienne «la maison des associations» (Lacanau accueille près d'une centaine d'entre-elles). Le rez-de-chaussée pourrait être aménagé en grande salle où se tiendraient réunions de travail, conseils d'administration, etc. et le 1^{er} étage abriterait des petites salles que se partageraient les associations. Celles-là verseraient alors à la ville un loyer annuel pour subvenir aux dépenses inhérentes à l'entretien d'un tel immeuble.

Mais d'autres suggestions sont attendues avec intérêt.

Le Centre Médical Scolaire du Moutchic

Assurément la «lettre ouverte» adressée à M. le Maire a fait couler beaucoup d'encre et déclenché maintes polémiques. Il faut parfois anticiper l'avenir pour ne pas le subir ou pire, le faire subir. Intéressé personnellement par ces problèmes de long vieillissement (de 1986 à 1999, je fus membre du conseil d'établissement d'une très importante maison de retraite), j'ai eu tout le temps de réfléchir à ce droit de fin de vie décente. Or pour réussir celle-là, il faut préparer ce proche avenir qui guette chacun de nous, refuser ces maisons de retraite que connaissent aujourd'hui ceux qui y sont placés (et je modère mon vocabulaire) trop souvent à leur corps défendant. Il faut inventer des structures «plurielles, polyvalentes et durables». Quoiqu'il en coûtera à la Société. C'est la position que nous avons défendue lors d'une réunion tenue en mairie le 27 janvier dernier. (cf compte-rendu page ???).

Circulation, Stationnement

Certes, chacun ne peut que se réjouir en constatant ici et là des réfections de chaussées, de trottoirs. Mais du fait du retard apporté à leur entretien régulier, immense reste la tâche de nos élus. L'Aplo aurait tellement souhaité qu'un plan d'ensemble quinquennal voire décennal vît le jour dès 2001 en concertation avec les riverains. L'aménagement complet de l'avenue Marie Curie entamée à son extrémité ouest par la municipalité précédente n'a-t-elle pas été enfin budgétée, après il est vrai, une pétition de ses riverains ?

Certes des parkings ont été aménagés et l'on ne peut que s'en féliciter. Il n'empêche qu'il serait grand temps de mettre en chantier un plan rationnel de circulation et de stationnement répondant au flux de plus en plus pressant des automobiles surtout en période estivale. L'Aplo maintient plus que jamais les propositions qu'elle a émises dans ses rapports d'opportunité adressés dès 2002 à la municipalité.

Contrat de station

Un lourd et complexe dossier qui va occuper notre réflexion pendant de longues années. Si, comme il est prévu, se crée un comité de pilotage et que l'Aplo y est conviée. Or, est née une petite inquiétude ; on a ressenti récemment comme un léger différend entre le président de la CDC (Communauté de Communes) et le maire de la ville d'Hourtin. Notre lecture attentive du dossier nous apprend qu'une grande sagesse doit présider à la réalisation d'un tel contrat qui englobe trois communes de notre littoral : Lacanau, Carcans, Hourtin.

Nos activités statutaires

La modernisation et l'actualisation des statuts cf. article 6, ont donné naissance à deux structures la commission permanente et le comité de lecture qui ont conjointement travaillé avec le traditionnel conseil d'administration.

Cette commission permanente après quelques balbutiements inhérents à sa jeunesse a géré mensuellement les affaires de l'association, traité les dossiers, émis des propositions, écouté les suggestions des uns, les doléances des autres, préparé les travaux du conseil d'administration souverain. Cette structure légère et originale est donc en train de prendre une place importante dans la gestion de l'Aplo.

Le comité de lecture se réunit plusieurs fois par trimestre pour lire, relire, corriger les épreuves de notre périodique. Vigilant travail de ses membres qui engage l'ensemble de l'association.

Citons enfin les permanences hebdomadaires tenues au local de l'association, rue Henri Seguin, chaque samedi matin de 11 heures à 12 heures en hiver et à partir de 10 heures en saison

estivale. Là, toujours présent et accompagné par un autre administrateur de service, notre trésorier vous accueillera. N'hésitez donc pas à venir vous entretenir avec eux, le fruit de vos paroles étant le moteur de notre action.

Conseils d'administration

Comme vous le savez, le conseil d'administration est l'organe majeur de toute association car habilité à prendre les décisions.

Au conseil du 20 avril 2004 qui eut pour objet essentiel d'élire les membres du bureau, de la commission permanente et du comité de lecture succéda celui du 20 août 2004, conseil plus mouvementé car deux opinions se confrontèrent sur le thème de l'attitude à tenir face aux autorités municipales trop sourdes à nos appels. Celle du vice-président Jean-François Dansette, plus modérée et celle du président plus incisive. Quant au conseil du 18 novembre 2004, il prit une importante décision qui avait fait préalablement l'objet d'âpres discussions à savoir l'attitude de l'Aplo face aux comités de quartiers. Il fut décidé que les administrateurs assumant un mandat exécutif au bureau ou à la commission permanente de l'Aplo ne pouvaient prétendre remplir une fonction d'animateur dans les comités de quartier et ce afin qu'il n'y ait pas de confusion dans les esprits. Regrettons que JF Dansette qui conserve néanmoins son mandat d'administrateur ait préféré mettre son énergie au service des comités de quartier.

Ce fut au cours de ce conseil d'administration que notre ami Gilbert Ayraud, actif artisan en 1980 avec quelques volontaires de l'époque de la naissance de l'Aplo, fut élu à l'unanimité des présents et représentés président d'honneur de l'Aplo.

Pour des raisons personnelles, M^{mes} Gouzerh et Jeannot ont démissionné de leur poste d'administrateur.

Quant au conseil d'administration du 18 février, après avoir procédé à l'élection d'une vice-présidente, Christiane Blatch, d'un secrétaire Yves Tartas, d'un secrétaire adjoint Yves Moreau, il se pencha sur l'organisation de l'assemblée générale du 25^{ème} anniversaire (2005), et participation de l'Aplo au festivités du centenaire de Lacanau-Océan (2006).



Ordre du Jour

Assemblée Générale du 5 mai 2005



Notre assemblée générale annuelle se tiendra dans la salle l'Escoure (salle polyvalente de Lacanau-Océan) le JEUDI 5 MAI 2005 à 9 h 30 avec l'ordre du jour suivant :

Dès 9 heures : accueil des participants décompte des présents et vérification des pouvoirs.

Opérations statutaires à partir de 9 h 30.

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2004.

Rapport moral. Rapport d'activités. Rapport financier.

Présentation du budget prévisionnel.

Vote pour le renouvellement du tiers sortant et élection de nouveaux membres.

Dialogue avec les adhérents vers 10 h 15.

Accueil et débat avec les élus vers 11 h.

Elections au conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Association des propriétaires de Lacanau-Océan accueille au «maximum» 21 membres. Les articles 6 et 7 des statuts de l'Aplo réglementent l'élection de ses membres et son mode de fonctionnement.

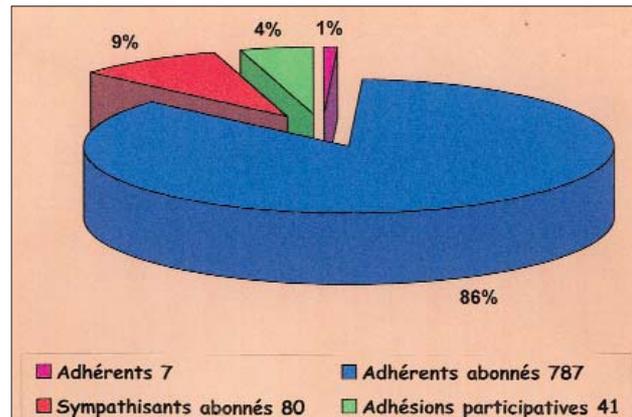
Chaque année, l'assemblée générale doit se prononcer d'une part sur la réélection des membres appartenant «au tiers sortant», d'autre part sur l'élection des nouveaux candidats qui auront fait acte de candidature 21 jours avant le jeudi 5 mai soit le jeudi 14 avril par lettre postale, le cachet de la Poste faisant foi. Candidats, merci de respecter cette démarche dans les délais impartis.

Pour information, sachez que sur les 21 membres officiels on dénombre deux démissionnaires qui ont vendu leur villa et n'habitent donc plus à Lacanau-Océan, et deux démissionnaires pour raisons personnelles (cf, rapport moral). Soit actuellement, dix-sept membres présents dont cinq appartiennent au «tiers sortant».

Le nouveau conseil d'administration peut donc accueillir au moins quatre nouvelles candidatures. N'hésitez pas à venir vous informer à notre local.

Ne peuvent participer au vote que les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2005. (Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005). Pour faciliter les opérations de décompte des présents,

prière de bien vouloir vous acquitter avant l'assemblée générale de cette cotisation. Et si vous ne pouvez assister à nos débats, faites nous parvenir votre pouvoir.



Bilan des adhésions en 2004 (total 915)

Clin d'œil du trésorier

Cotisations et quorum : Grand merci à ces quelques centaines d'adhérents qui ont répondu avec diligence à mon premier clin d'œil en souscrivant leur adhésion (4 €) et leur abonnement (13 €) dès le début de cette année 2005. Puissent tous les autres adhérents, avant notre très proche assemblée générale, suivre cet exemple qui nous permet alors de préparer en toute sérénité votre accueil à cette réunion annuelle. Vous savez combien lors de nos réunions sommes de plus en plus attentifs à respecter l'horaire imparté afin de laisser une grande place au dialogue. Si pour des raisons personnelles, vous ne pouvez être physiquement présents, ce que nous regretterons, merci de ne pas oublier de nous adresser votre procuration tant le nombre de membres présents et représentés est encourageant pour tous les administrateurs de l'Aplo et un signe de «bonne santé» de notre association.

Oui, encore grand merci pour votre collaboration et au plaisir de vous accueillir le jeudi 5 mai 2005 vers 9 heures 30.

B. Thévenot

BILAN FINANCIER 2004 (en euros)

RESSOURCES		AFFECTATIONS	
Cotisations adhérents	28,00	Achat de matériel	450,04
Cotisations adhérents abonnés	13345,00	Locations	3039,61
Cotisations abonnés	1040,00	Entretien-Réparations	549,24
Cotisations participations	3496,00	Documentation-Photos	285,24
Cotisations complémentaires	314,10	Assurances	362,52
Vente au numéro	27,00	Fournitures de bureau	562,29
Produits financiers	199,91	Publications	9431,72
		Affranchissements	2333,06
		Réceptions	421,96
		Téléphone	269,23
		Frais financiers	2,10
		Divers	530,19
		Fond de prévoyance (Excédent)	212,81
TOTAL	18450,01	TOTAL	18450,01



Vivre à l'Océan. Hier, aujourd'hui, demain. Année 1981

Extraits des rubriques des deux premiers bulletins d'information de la toute jeune «Aplo»

SVP. Pas de confusion dans les dates : si l'Aplo est née de la volonté de quelques-uns lors d'une assemblée générale constitutive extraordinaire qui s'est tenue le 5 avril 1980 (date anniversaire), notre association ne fut enregistrée que le 22 mai 1980 à la sous-préfecture de Lesparre. Mais c'est seulement début 1981 que paraîtra le premier Vivre à l'Océan, bulletin d'information de l'Association des propriétaires de Lacanau-Océan.

Dans le n° 1, la rubrique «soyons utiles» est riche d'enseignements pratiques. Ainsi, dès sa création, l'Aplo entend informer ses adhérents. Relevons tous les noms des personnalités citées qui, début 1981, contribuent à la vie de la station. Cette liste est loin d'être exhaustive comme vous pouvez le constater.

M^{me} Fournier est maire, M^{me} Verbecq adjointe déléguée à Lacanau-Océan.

Le cabinet médical est situé rue Pierre Durand (si aucun nom de médecin n'est cité, nous pouvons cependant préciser que déjà le Docteur Lalaude officie à Lacanau-Océan) ; M. Marquié est le pharmacien des Allées Ortal ; l'infirmière M^{me} Michèle Arbisa, rue Lagueyrre ; le dentiste M. le Docteur Maurer à Lacanau-Médoc.

Puis sont nommés : le receveur des PTT M. Lacrampagne ; le président de l'Office du tourisme M. Larque ; le président de la Société sportive M. Desgouille ; le président de l'Amicale des chasseurs M. Souleyreau ; le président du Club du 3^{ème} âge M. Lasserre. Dans la note en bas de page, vous constaterez que certains d'entre eux deviennent les premiers administrateurs de l'Aplo.

Dans le n° 2 de ce bulletin d'information de l'Aplo, nous apprenons que M. Peyrondet est premier adjoint et M. Gevaudan, secrétaire général de la mairie.

Quant à Elie Souleyreau, il est présent dès la création de l'Aplo. Pendant vingt-quatre ans, jusqu'à sa mort survenue le 29 mai 2004 dans sa 99^{ème} année, il sera membre du conseil d'administration. Il sera élu président d'honneur de l'Aplo en 2002. Dans le bulletin n° 2 de «Vivre à l'Océan, hier, aujourd'hui, demain», il rédige son premier article.

Dès lors «L'Amoureux de la Forêt» s'identifie à la vie de l'Aplo et les périodiques qui vont se succéder publieront régulièrement ses rubriques riches des senteurs de la forêt, de l'air marin, de l'environnement canalais. Significative est la première phrase de son article : «C'est au nom de la forêt et de sa défense que je prends encore la parole aujourd'hui, comme je l'ai fait hier et le ferai demain». Après quelques rappels sur sa vie personnelle, il crie son désarroi, l'Etat étant «contraint d'arrêter le gemmage... Choc sentimental mais aussi bouleversant pour l'économie locale. Notre magnifique forêt est désertée de ses ouvriers qui contribuaient à son embellissement». S'il admet que les touristes pénètrent la forêt par les pistes et les routes, il lance un cri d'alarme : «Le temps est venu de stopper tous ces aménagements si l'on ne veut pas la (forêt) vider de sa faune». A ses détracteurs qui lui rappellent malicieusement qu'il est le président de la Société de chasse, il rétorque que «les opérations des aménageurs sont considérablement plus menaçantes pour le gibier et la nature que la présence des chasseurs». Débat toujours d'actualité.

Depuis le 18 novembre 2004, Gilou Aymard est le nouveau président d'honneur de l'Aplo. Le 7 mai 1980 il fut élu premier vice-président de l'Aplo dont il fut un actif cofondateur en compagnie de M^{mes} Chappée, Darracq, MM Bouysou, Bonnefon, Schwartz, Segas, Georget, Roy, Marquié, Lasserre, Daniaud, Bru, Dufil, Maynard, Lambert, Audubert, Specty, Arramon, Chancollon, Greze, Saint-Marc, Desgouille, Souley-

reau, Bordes, Broquaire, Descarriere, Toyon. Il n'a depuis, jamais quitté l'Aplo dont il assura même quelque temps la présidence

Dans son premier mais unique billet «Le mot du président», M. Georget (qui démissionnera quelques mois plus tard pour raison de santé) recherche comme tous ses successeurs la collaboration des adhérents : *«n'hésitez pas à nous faire part de vos critiques. La participation de tous ne peut que rendre celui-ci plus vivant et permettre d'atteindre le but que nous recherchons : intéresser le plus grand nombre de propriétaires de Lacanau-Océan à la vie et à l'amélioration de la station. La station sera demain le résultat de vos efforts. Participez. Plus nous serons et plus nous pourrons nous faire entendre et écouter»*. Rien de nouveau sous le soleil de Lacanau, vingt-cinq ans plus tard. Et quand je pense que mon prédécesseur après sa brillante élection comme premier maire-adjoint me susurrerait, optimiste : *«plus besoin de l'Aplo, maintenant que nous sommes élus»*. Heureusement que les associations restent vigilantes et très présentes pour relayer les électeurs entre deux scrutins et rappeler aux élus leurs obligations et leurs devoirs.

«L'union fait la force» est le premier signal du trésorier, M. Specty qui, avec humour, cite le début d'une réplique célèbre du Cid de Corneille : «Nous partîmes cinq cents...» Envoyez votre adhésion 30 Francs : chèque libellé à l'ordre de l'Aplo, BP 4 à Lacanau-Océan.

30 francs en 1981 soit 4,57 € d'aujourd'hui.

Dans les premiers bulletins «Vivre à l'Océan, hier, aujourd'hui, demain», un rédacteur anonyme dans une série d'articles fort bien documentés instruit les lecteurs d'hier sur le «Lacanau Océan : voulez-vous connaître ses racines ?» Patientez lecteurs d'aujourd'hui de «Vivre à Lacanau-Océan».

Notre ami René Magnon prépare dans le cadre du centenaire de notre station (1906-2006) un ouvrage. Il sera bien charpenté, riche des événements qui ont jalonné la création et le devenir de cet ancien «hameau de l'océan».

«Les humeurs de Candide», rubrique tout aussi anonyme que les autres, sont autant de «flèches» acérées que d'interrogations pleines d'humour à l'intention des autorités locales. Formules toujours d'actualité. Jugez plutôt.

- N'y a-t-il pas là utilisation abusive d'une ex-voie privée prévue pour desservir un quartier résidentiel mais vendue aux lotis ?...

- Où va-t-on si les nouvelles réalisations immobilières remettent en cause

le tissu urbain existant et perturbent la vie et les usages de ceux qui ont fait Lacanau-Océan ?

- A-t-on le droit moral de modifier la géographie fondamentale de Lacanau-Océan ?

- Saint Thomas, Saint Joseph, Saint Eloi, Saint Bernardin et Saint Promoteur, éclairez nos décideurs et nos édiles. Conseillez-les afin d'imposer une trêve des bâtisseurs.

Point encore de «En vrac», mais «des listes remises à Madame le Maire de travaux légers et urgents à réaliser avant le 15 mai 1981 selon les vœux du conseil d'administration du 14 mars 1981... Aménagement simple et provisoire du front de mer... Nous espérons



(que ces requêtes) permettront à la commune d'améliorer le cadre de vie des habitants et des estivants».

Suit alors une longue énumération des mille et une tâches simples, rapides, peu onéreuses à accomplir. Dans le compte rendu de l'assemblée générale du 20 avril 1981, «le secrétaire retrace dans les détails les rencontres avec la municipalité, les espoirs comblés et les espoirs déçus».

Hélas, comme les cinquante filles de Danaos condamnées par les Dieux à verser éternellement de l'eau dans un tonneau sans fond, les doléances de l'Aplo s'enlisent inexorablement et trop souvent à notre goût dans les sables de l'océan, véritable Tonneau des Danaïdes. (A suivre).

JP Ménard



La cabane des maîtres-nageurs dans les années 1950-1960.

1980-2005 : 25^{ème} anniversaire de l'Aplo

Souscription à lots

Je souhaite sincèrement que la lecture de l'article précédent, rédigé par notre ami René Magnon, vous ait non seulement séduits mais convaincus. Convaincus qu'il serait souhaitable que l'Aplo, dans le cadre de son 25^{ème} anniversaire puis du centenaire de Lacanau-Océan rendit hommage à tous ces vétérans qui nous ont précédés et qui ont contribué au développement de ce «hameau de village», aujourd'hui riche de plus d'un millier d'autochtones et devenu cette station balnéaire reconnue et fréquentée par des milliers d'estivants.

Oui, le conseil d'administration souhaite marquer l'empreinte de cet anniversaire (en 2005) et de ce centenaire (en 2006) en participant à la restauration puis à l'érection de «la

statue du Matelot». Cet ouvrage qui trôna dès 1906 au faite de la tour de la villa de M. Jean-Emile Lacaze était à la proue de Lacanau-Océan. Symbole matériel au vu et au sus de tous ces voyageurs qui descendaient des «trains de plaisir» en provenance de Bordeaux.

Notre ami et secrétaire Yves Tartas a préparé ce dossier avec minutie. Tout est prêt pour le concrétiser. Mais, évidemment, tout cela à un coût que nos seules finances ne peuvent assurer : 7000 €.

D'où cette proposition de lancer une souscription publique auprès des résidents et estivants de Lacanau. Souscription que l'on évalue à 7 € la part. Le démarrage de cette souscription ne pourra être lancé que si l'assemblée générale de l'Aplo (le 5 mai 2005) nous apporte sa confiance. Un vote spécifique aura lieu cette matinée-là.

Si vous nous autorisez à entreprendre cette action, voici sommairement l'échéancier que nous avons prévu :



Poste de secours et escaliers actuellement.



1. Lancement des billets de souscription à 7 € pièce dès le mois de mai 2005.

2. Commande de la statue «Le Matelot» auprès de l'artiste, Frédéric Hauselmann dont «Le Bateau-atelier» se situe 1 avenue du lac à Lacanau-bourg.⁽¹⁾

3. Courant été 2006, cette statue, préalablement érigée sur son lieu d'origine mais cachée à l'abri des regards par une bâche, sera dévoilée dans le cadre des festivités du centenaire. Square Elie Souleyreau, un lutrin sur lequel sera posée une plaque

commémorative rappellera aux passants cette manifestation du souvenir et la signification de cette statue.

Puisse cet appel être entendu et recueillir l'adhésion du plus grand nombre !

Au nom du Conseil d'administration, je vous remercie par avance et bien sincèrement pour votre participation.

Jean-Pierre MENARD
Président de l'Aplo

⁽¹⁾ Trois devis ont été sollicités.



Le casino Pasino dans les années 1960 (en haut). Le casino devenu immeuble aujourd'hui (en bas).



1980-2005 : rien de nouveau sous le soleil de notre station

Riches anecdotes découvertes au hasard de leur lecture dans les premiers numéros du journal: «Vivre à l'Océan, hier, aujourd'hui, demain». de la toute jeune Aplo.

Dans un article anonyme, plein d'humour, titré «Les humeurs de Candide» il est intéressant de lire que Lacanau-Océan n'a rien à envier aux villages construits lors de la conquête du «Far West» américain. Mais notre station ne s'est-elle point ancrée dans le «Far-Ouest» de notre Sud-Ouest ?

«Poum ! poum ! poum ! hoquète le compresseur. Clac ! clac ! clac ! pétarade le marteau-piqueur. Coin ! coin ! coin ! susurre la flèche du chantier. Cuic ! cuic ! cuic ! grince la poulie. Plouf ! plouf ! plouf barbotent les souliers des ouvriers. Zut, zut, zut, hurle l'automobiliste trahi dans son parcours par une rue barrée ou déviée. Assez ! assez ! assez ! hurle le cerveau agacé par le panneau «Attention travaux !»

(...) Et pour le touriste, homme des villes qui rêve de vacances tranquilles au bord de l'Atlantique, à lui l'espace, le sable, le calme et le repos des yeux et des oreilles. (...) Paris, Bordeaux, Le Huga, Lacanau-Océan : «Attention travaux !» (...) Les cigales ont vraiment une drôle de forme, un drôle de chant ! (...) Que voulez-vous mon bon Monsieur, ici on construit, on branche, on boucle, on renforce. Encore bienheureux que vous ne trouviez pas sur la plage des «éléphants à vapeur» qui engraisseront la grève, profilent la dune ou finissent tels abords d'un chantier dunaire. A quand la trêve des bâtisseurs ?»

En 1980, si Lacanau-Océan est une ruche qui continue de s'agrandir, de s'étaler, de se moderniser, c'est aussi une station de loisirs. L'Aplo n'est pas en reste pour encourager les festivités estivales. Déjà, en 1906, son premier ancêtre, le Comité de défense des intérêts des habitants de Lacanau-Océan, fut à l'origine de la première manifestation populaire inaugurant le devenir de la station. En 1956, l'Asap, Associa-

tion syndicale autorisée des propriétaires de Lacanau-Océan, participe activement aux festivités organisées pour le cinquantenaire de la station. En 1981, cette volonté de participer joyeusement à la vie de leur station conduisit les administrateurs de cette Aplo naissante à écrire dans leur journal :

«Lacanau-Océan, une jeune ville de 75 ans ! Vous trouverez le programme des fêtes du soixante quinzième anniversaire sur la plaquette du Comité des fêtes que nous vous invitons à vous procurer à l'office du tourisme. Joyeux anniversaire !»

Amis lecteurs, vous comprenez pourquoi en cette année 2005, l'Aplo, fidèle à ses prédécesseurs, s'inscrit dans ce climat de fête. 2005, 25^{ème} anniversaire de l'Aplo. 2006, participation de l'Aplo aux festivités du centenaire de Lacanau-Océan.

Oui, nous comptons beaucoup sur vous pour que se pérennise cette tradition festive.

Redonner vie au «Matelot». Pourquoi ?

Lacanau-Océan va fêter ses cent ans en 2006. Des fêtes et manifestations commémoratives vont de juin à septembre émailler la vie canaulaise. L'Aplo soucieuse de participer à la vie de la commune et plus généralement à celle de sa station souhaite s'y associer tout en fêtant son vingt-cinquième anniversaire.

Dans le cadre de ces deux manifestations, l'Aplo a entendu le message de quelques anciens dont M^{me} Henriette Dubos et a conçu le projet de réinstaller «le matelot» sur sa tour comme l'avait fait, il y a cent ans, son fondateur Jean Émile Lacaze. Le président de l'Aplo vous a fait part des modalités de participation, pour ma part je voudrais apporter quelques éléments historiques pour étayer ce projet.

Jean Émile Lacaze est un des premiers propriétaires à avoir acheté, en 1906, un lot de terrain à la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan. Il construisit deux villas juste derrière la gare. Il fut le premier artisan et promoteur de la future station balnéaire promise à tous, par les riches fondateurs, MM. Pierre Ortal et Jean Émile Faugère.

Il crut à cet eldorado et il n'eut pas tort, lui qui ouvrit le premier établissement de bains sur la plage, là où se trouve exactement le poste de secours des



Actuellement.



Restaurant du petit matelot.

maîtres nageurs sauveteurs. De puisatier et maçon, il s'improvisa "maître baigneur", quoique ne sachant pas nager, «mais n'ayant pas son pareil pour jeter la bouée de sauvetage aux malheureux imprudents», me confia, dans un courrier, M^{me} Geneviève de Roffignac, petite fille de Jean Émile Faugère.

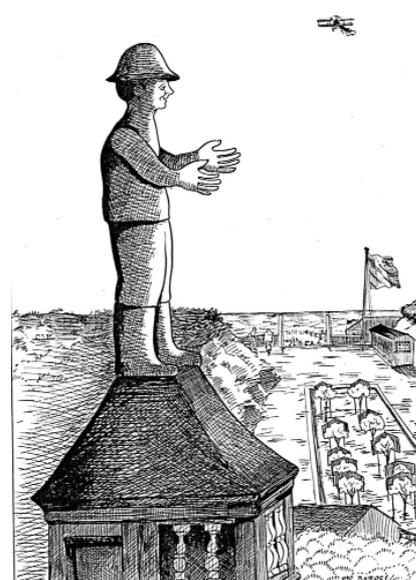
Plus tard, en 1920, il acheta un autre terrain entre l'impasse Seguin et la rue René Marthiens. Il y construisit cinq autres maisons pour ses enfants. Jean Émile Lacaze savait que cette partie du quartier de l'océan s'appelait : «le crohot des matelots». En homme averti, il savait aussi que la commune, le département et la société immobilière avaient rencontré de grandes difficultés à s'entendre sur le trajet du futur chemin de fer qui devait arriver plus au Sud. Il savait aussi que la municipalité de l'époque, avait exigé des lotisseurs que la gare de la future station balnéaire, au lieu-dit «quartier de l'océan», fût construite au sud du crohot des matelots.

C'est pourquoi, cet homme qui fit prospérer la station balnéaire dans les trente premières années et où il éleva sa nombreuse famille, sept enfants, édifia sur la tour de sa villa le fameux matelot.

Matelot qui rapidement devint l'emblème de l'arrivée des «trains de plaisir» à Lacanau-Océan et qui s'incrusta dans tous les souvenirs des pionniers, de leurs enfants et petits-enfants. Hélas ! cette statuette sans prétention fut détruite durant la période de l'occupation.

En proposant de restaurer cette statue ô combien modeste, mais si symbolique, l'Aplo souhaite honorer un des pionniers, un des premiers propriétaires et participer ainsi avec tous, adhérents, habitants de Lacanau et estivaux à l'effort de commémoration entrepris pour les cent ans de Lacanau-Océan. Fille du premier syndicat libre des acquéreurs de terrains, l'Aplo qui prit sa succession, en 1980, entend avec ce projet fêter dignement ses vingt-cinq ans.

R.M.



Au visiteur prudent et sage,
J'indique, sans jamais-me lasser
Qu'à peine il aura vu la plage...
Il faudra déjà ! le quitter!... -1/08/1928

Dessin de M.Bordes (Archives Aplo)



Le 6 janvier 2005 parvenait au local de l'Aplo, une lettre de M. le Maire «invitant l'Aplo à participer le 27 janvier à la première réunion du comité de pilotage pour la reconversion du Centre médico Scolaire du Moutchic».

Invitation favorablement accueillie car l'Aplo la souhaitait vivement. Ce jour-là, je me rendis donc en mairie de Lacanau où je retrouvai outre M le Maire entouré de quelques élus : MM. Brun, Chancollon, Lacoste, Lopez, Sellem, M. Marc François, directeur général des services de la mairie, et M^{mes} Gisson et Monge, respectivement présidentes des associations Vive la Forêt (VLF) et Association des Riverains du Lac (ARL).

Atmosphère détendue, chacun souhaitant que de cette concertation générale et de ces dialogues à venir émerge un consensus satisfaisant pour tous.

Avant de laisser les représentants des associations «préciser leur position sur l'aménagement de ce site», M. le Maire attire tout d'abord l'attention des participants sur les problèmes juridiques et les difficultés financières auxquels il faudra faire face ; puis il retrace chronologiquement et avec précision les étapes qui ont conduit à l'ouverture de cette réunion du comité de pilotage. Il tient à dire la volonté municipale de mettre en place «un projet à

Le devenir du Centre Médico-Scolaire du Moutchic



projets médicaux et paramédicaux et rejoint» Vive la Forêt «sur l'opposition à des résidences de tourisme».

Je ne répèterai pas ici la position de l'Aplo ; je me suis suffisamment prononcé sur ce sujet dans les ar-

icles parus dans les VLO n° 73 et 74. Mon propos est de faire partager ma conviction née d'une riche expérience personnelle à savoir que le droit d'une fin de vie dans la dignité s'inscrit aujourd'hui dans une démarche nouvelle et qu'aux classiques maisons de retraite actuelles, j'oppose la création d'ensembles immobiliers capables de répondre à toutes les formes de vieillissement à venir.

articles parus dans les VLO n° 73 et 74. Mon propos est de faire partager ma conviction née d'une riche expérience personnelle à savoir que le droit d'une fin de vie dans la dignité s'inscrit aujourd'hui dans une démarche nouvelle et qu'aux classiques maisons de retraite actuelles, j'oppose la création d'ensembles immobiliers capables de répondre à toutes les formes de vieillissement à venir.

M^{me} Gisson rappelle la position de «Vive la Forêt» quant à l'application de la loi littoral sur ce site enchanteur :

- grande souplesse dans l'application des textes pour les structures médicales et paramédicales ;

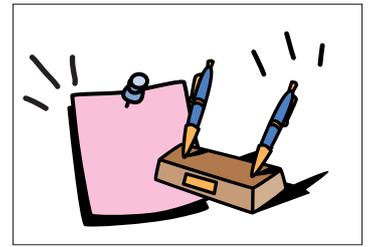
- grande réserve pour tout ce qui concerne le tourisme.

M^{me} Monge au nom de l'ARL précise que son association est «favorable aux

M. le Maire, en conclusion, invite chacun à «formaliser ses réflexions et souhaits» et leur donne rendez-vous le jeudi 21 avril 2005 à 16 heures en Mairie pour la deuxième réunion de ce Comité de pilotage.

JPM





Cette rubrique est d'autant plus riche que vous, chers lecteurs, l'alimentez par votre courrier. Soucieux d'entretenir personnellement avec chaque correspondant cette relation épistolaire, j'ai donc plaisir à répondre systématiquement à chacun de vous qui prenez la peine d'alerter l'Aplô sur tel ou tel problème qui vous intéresse ou qui vous préoccupe. Je n'ai pas la prétention de croire que mes réponses sont toujours satisfaisantes ; mais soyez persuadés que je m'efforce dans la mesure de mes possibilités de faire face positivement aux questions que vous soulevez. Enfin soyez persuadés que cette tribune publique est un des meilleurs moyens d'attirer l'attention des responsables territoriaux, élus et administratifs. N'hésitez donc pas à nous alerter, jamais votre courrier ne sera oublié.

PS : quant à ceux qui prennent la peine de nous écrire qu'ils n'oublient pas (cela arrive parfois, hélas) de préciser leurs coordonnées pour que notre réponse leur parvienne. Merci.

De M. A C. de Meaux : à propos des allées Ortal .

Ce n'est pas la première fois que M. A.C. expose avec précision sa position sur le devenir piéton des allées Ortal. Il a même (cf les Vivre à Lacanau-Océan année 2003) tracé puis exposé un projet qui a eu le mérite d'enrichir ce débat sans fin. Aujourd'hui, M.C. reproche à l'Aplô de ne pas avoir défendu avec vigueur l'opinion majoritaire dé-



Piétons, circulez !



Poussettes et handicapés, circulez !

gagée à la suite du sondage lancé courant 2003. «*Je croyais l'association en pointe pour revendiquer des allées Ortal piétonnes. Et vous optez pour une solution bâtarde, timorée, sans ambition... Que pensent vos sociétaires de votre proposition ? N'est-elle pas en contradiction avec leur réponse préalable ?*» (Allusion aux résultats du sondage) Et M. C. de rappeler l'ensemble de ses propositions. «*Je suis déçu, très déçu. Cela manque de souffle. Dommage !*» conclut-il. Amer.

Pan sur le bec ! Monsieur le Président.

Le sort des allées Ortal est un problème récurrent dont la seule solution est du ressort de la municipalité qui hésite, tergiverse, paralysée assurément par les commerçants locaux lui ai-je répondu en précisant qu'un nombreux courrier traitant ce sujet nous était parvenu, chaque correspondant apportant une solution intéressante. Alors interrogeons-nous. Dilemme ! L'Aplô devrait-elle se cantonner au seul vœu piétonisation, rien que piétonisation ? Elle préféra après d'âpres discussions internes et compte tenu des avis partagés composer et proposer une solution capable de recevoir le consensus des piétons, des commerçants, des cyclistes, des estivants et des résidents.

Il n'empêche que l'objectif de l'Aplô est d'obtenir dans un avenir plus ou moins lointain la piétonisation complète durant la saison estivale. Comme vous, elle attend cela

De M. J F. de Lacanau-Océan : à propos du Centre Médico Scolaire.

«*Votre projet concernant le CMS me semble tout à fait intéressant à condition toutefois qu'il ne trouble pas l'équilibre du lac*», souligne M. F. qui, par ailleurs, nous encourage. «*Merci*

encore, bravo et continuez». J'ai rassuré cet adhérent qui évoque aussi dans sa lettre le sort des allées Ortal et de la villa Plaisance. Je l'ai invité à méditer «*mon coup de gueule*» paru dans le Vivre à Lacanau-Océan n° 74 en lui rappelant que pendant plus de douze ans, j'ai eu tout le temps de réfléchir au «*devenir*» des personnes âgées. Cette expérience m'a convaincu que les générations peuvent cohabiter harmonieusement. D'où cette proposition d'ouvrir sur les hectares restant disponibles le futur collège de Lacanau. On peut toujours rêver !

De M^{me} S P. de Lacanau-Océan : à propos de l'accès des personnes âgées et handicapées vers l'arrêt des cars «*Lacanau-Océan/Bordeaux*» sis derrière les bureaux de la mairie annexe et de l'Office de tourisme :

«*Donnez-moi la solution ; comment fait-on s'il faut accompagner ou chercher de la famille avec bagages ? Les voitures n'ont pas accès et, à pied, 17 marches à monter ou à descendre avec les bagages, à 70 ans, c'est compliqué !*».

Et dangereux, ajouterons-nous. M^{me} P. a signalé en vain cette situation auprès des élus.

J'ai donc adressé à M. le Maire une lettre datée du 16 décembre 2004 pour attirer son attention sur ce problème qui concerne autochtones et estivants.

Voici quelques extraits de mon courrier.

«*Sauf à vouloir emprunter ce sens interdit et braver ainsi le code de la route, quelle attitude adopter ? L'Aplô suggère la solution suivante. Substituer au panneau indiquant le sens interdit, un panneau «Voie sans issue» avec près de cet arrêt des cars la pose d'un panneau «Stationnement minute réservé aux seuls usagers des cars». Une vigilante surveillance d'un agent de la police municipale toute proche pérenniserait cette réglementation locale qui permettrait ainsi à tout voyageur âgé ou handicapé de rejoindre en voiture et sans souci ce lieu d'arrivée et de départ des cars*».

J'attends, moi aussi, la réponse.

Sud-Ouest, le 1^{er} novembre 2004, s'était déjà fait l'écho de cette revendication en l'agrémentant d'une photo.

De M. A G. de Lacanau-Océan et de M^{me} N P. de Lacanau-Océan : à propos de l'entretien des chaussées et des trottoirs.

«Je suis à la fois content et mécontent pour la propreté des rues, nous écrit M. G. : content pour la propreté des rues, mécontent car ces rues sont en très mauvais état : chaussées avec de nombreux trous le long des trottoirs et devant les «bateaux» : bitume enlevé, cailloux et terre apparents. Il se trouve qu'à chaque passage, la balayeuse creuse de plus en plus de trous», a-t-il constaté avec regret.

«Vaste chantier, ai-je répondu à ces deux correspondants. Vaste chantier qui aurait dû faire l'objet d'un programme audacieux étalé sur plusieurs années, compte tenu de l'ampleur de la tâche et des sommes à engager».



Toujours **de M. A G. de Lacanau-Océan :** à propos d'une décision étonnante du Centre social.

Notre correspondant s'estime l'objet «d'une discrimination» et laisse percer son «amertume» devant l'attitude des services du centre social de Lacanau qui, après avoir «accepté» d'inscrire M. G. à une sortie organisée vers Arcahon, «deux places réglées», prend au dernier moment une décision contraire : places «refoulées étant donné ma qualité de résident secondaire». Notre adhérent est d'autant plus mortifié qu'il a appris que sur les 50 places prévues pour cette sortie, seuls 47 participants étaient présents. «De qui se moque-t-on ?» gronde-t-il «Pour les impôts, pas de discrimination ; pour les sorties : discrimination» !

Une maladresse de plus.

De M. J J R. de Bordeaux : à propos de la piste cyclable du Baganais sillonnée par des engins à moteur.

Cet estivant nous adresse le double d'un courrier adressé en mairie, cour-



La piste qui mène nulle part.

rier dans lequel il dénonce «la circulation de plus en plus fréquente d'engins motorisés sur les pistes cyclables notamment sur la piste du Baganais. (...) Défilé pétaradant de motos et de quads, parfois à grande vitesse et au mépris de toute sécurité à l'égard des piétons et des cyclistes (...)». M. R invite donc l'ONF et M. le Maire, responsable de la sécurité publique, à prendre des mesures adéquates. Avant qu'il ne soit trop tard !

De M^{me} F L de Lacanau-Océan : à propos d'un parking privé .

Nous avons reçu de cette personne de nombreux courriers très critiques sur l'aménagement d'un parking privé d'une «moyenne» surface commerciale locale. Cette adhérente dénonce «les plots en ciment qui sont des obstacles préjudiciables aux carrosseries des véhicules quand ce n'est pas aux mollets ou aux genoux de clients peu attentifs». Alertée, la Mairie a répondu

«que ce parking n'appartenant pas au domaine public elle n'a pas compétence pour intervenir».

Sollicitée, l'Aplo est aussi embarrassée car ce problème, évidemment, ne relève que du seul domaine privé. Des modifications récentes ont été apportées.

Pour clore cette rubrique, j'adresse un grand merci à tous ces adhérents / abonnés qui nous envoient leurs encouragements lesquels renforcent notre conviction et nous confirment que l'Aplo se doit d'être en permanence les yeux et les oreilles de la population quoiqu'en pensent certains. «Félicitations ! Votre journal est passionnant» écrit M^{me} M. de L.O.

«Votre action d'utilité publique rencontre mon agrément et c'est bien volontiers que je souhaite vous rejoindre» nous précise M. J S. de L.O.

Oui, grand merci à vous tous

JPM



Quel fouillis !

La Traversée de Lacanau Océan à bicyclette

«Ce n'est pas une sinécure !»

Incontestablement cette traversée de la station à bicyclette soulève bien des polémiques. Si par hypothèse on considère que piétons, cyclistes, automobilistes, commerçants ont raison dans leur argumentation, il n'empêche qu'il appartient aux seuls élus de prendre ENFIN une décision. Si «diriger c'est choisir», encore faudrait-il que ceux-là choisissent. Circulation et stationnement sont les «deux mamelles» d'une politique attendue avec impatience.

On nous promet une solution pour la saison estivale. Décision définitive ? Provisoire ? Et de l'aménagement de ces allées Ortal, qu'en est-il ? Une somme de 50000 € est prévue au budget. Pourquoi faire ?

La «promenade cycliste» proposée à l'attention de nos lecteurs dans le VLO n° 74, pages 12 et 13, en a irrité certains. Avec juste raison. C'était un exemple de ce que l'on peut faire. Proposition provocatrice ? Assurément. Mais réfléchie et expérimentée par les cyclotouristes que nous sommes depuis notre plus jeune âge car ce tracé est utilisable immédiatement et à moindre frais. Une panacée ? Non. Car nous sommes des cyclotouristes agacés par cette léthargie ambiante qui ne débouche que sur des attentes. Déclencher des réactions, tel fut notre souhait. N'avons-nous pas conclu notre propos par : «Amis lecteurs, n'hésitez pas à nous apporter votre solution dès lors que sécurité et sérénité seraient assurées à tous. Rêvons ensemble».

Retenons donc avec grand intérêt les observations formulées par un de nos fidèles lecteurs, M. A.C. de Meaux qui réagit toujours avec fougue et sérieux dès lors que l'on aborde le sujet de la circulation en général et de l'aménagement des allées Ortal en particulier. Après avoir émis un certain nombre de critiques parfaitement recevables sur notre «parcours du combattant» (sic), M. AC réitère les propositions qu'il a déjà formulées et que nous avons citées dans des précédents VLO.

Il dénonce l'aménagement d'une voie cyclable à double sens, sur les allées

Ortal, «danger pour nos bambins qui gambadent» précise-t-il. «Nous sommes en vacances, nous ne sommes pas pressés, marchons, c'est bon pour le commerce» argumente-t-il. Et de préconiser la création d'un parking à vélos sur le mail d'entrée à l'Océan. Enfin, pourquoi les cyclistes n'utiliseraient-ils pas «en retour, partiellement le boulevard de la plage, puis les voies

moins encombrées que sont les rues Princeteau et Darrigan» qui mènent Place de l'Europe ?

Merci, M. AC pour votre argumentaire qui alimente ce débat récurrent. Nous attendons avec intérêt d'autres propositions. Ecrivez-nous, amis lecteurs. Merci.

Y Tartas et JP Ménard

Infos diverses

L'ailante, faux vernis du Japon (*ailanthus altissima*)

Attention à cette plante !

Cette plante introduite d'Extrême-Orient comme arbre d'ornement se naturalise facilement. En formant des peuplements denses, elle cause des problèmes à la flore indigène.

Caractéristiques.

Arbre à feuilles caduques pouvant atteindre 25 m de haut. Feuilles impaires longues de 40-90 cm, lancéolées, légèrement dentées à la base, avec 9-25 folioles entières d'environ 10 cm de long, garnies de grosses glandes sur leur face inférieure. Fleurs blanches jaunâtres, d'environ 5 mm de diamètre, en grappes multiflores. Fruits ailés, torsadés, de 3-5 cm de long et 0,5-1 cm de large. Floraison en juin-juillet. La plante est malodorante.

Ne pas confondre avec le sumac, autre plante exotique envahissante, qui possède des fleurs verdâtres, folioles dentées ou le frêne qui se distingue cependant par ses bourgeons noirs et ses feuilles à 12 folioles au maximum.

L'arbre croît extrêmement vite et forme de nombreux rejets qui engendrent des peuplements denses, apportant beaucoup d'ombre. En conséquence, les espèces indigènes sont inhibées dans leur croissance, voire éliminées. Les fruits dispersés par le vent permettent l'établissement rapide de nouvelles populations.

Les feuilles et l'écorce peuvent provoquer de fortes irritations cutanées, signe d'une allergie à l'ailantine.

Attention danger !

L'abattage de ces arbres et le défrichage des racines ne doivent s'effectuer qu'avec des gants.

La lutte est très difficile, car chaque fois qu'on le scie, l'arbre produit rapidement de nouveaux rejets à partir de la souche. En conséquence, c'est la prévention qui importe avant tout : ne pas disséminer les fruits ou les plants et ne pas mettre les souches en dépôt.

Malheureusement pour nous, cet arbre envahit notre station. On peut, par exemple, en voir au sud du parking du Mail. Les services techniques de la ville sont bien intervenus à l'automne dernier en effectuant une coupe, mais, hélas, à l'arrivée du printemps, on peut craindre une repousse importante. Seul le dessouchage reste le moyen le plus efficace pour détruire ce faux vernis du Japon.

Yves Tartas



Téléphones d'urgence

POMPIERS : 05 56 03 53 05 ou 18
GENDARMERIE Lacanau : 05 57 17 07 60 ou 17
GENDARMERIE Lacanau Océan : 05 56 03 21 53 ou 17
SAMU : 15
HOPITAL Tripode (Bordeaux) : 05 56 79 56 79
POLYCLINIQUE Lesparre : 05 56 73 10 00
CLINIQUE ARES : 05 56 03 87 00
CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80
AMBULANCES Zurdo M. Le Huga : 05 56 03 20 39
MAIRIE Lacanau Ville : 05 56 03 83 03
MAIRIE Lacanau Océan : 05 56 03 21 22
OFFICE TOURISME LACANAU-OCÉAN :
Tél. 05 56 03 21 01 - Fax : 05 56 03 11 89
PREFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60
ELECTRICITÉ DÉPANNAGE : 05 56 57 80 80
SERVICE DES EAUX Urgences 24/24 h :
0 810 130 120
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : 05 56 03 21 01
MEDECINS
CAMIADE - N'GUYEN : 05 56 03 21 20
LAURENT NICOLE : 05 56 03 52 11
DANDURAND : 05 56 03 57 29
DENTISTES
Odile LAUDAU (Lacanau Océan) : 05 56 26 30 96
Ph. PORTET (Lacanau Ville) : 05 56 03 53 30
PHARMACIENS
GIMENES : 05 56 03 51 24
PHARMACIE DE L'OCEAN : 05 56 03 21 39
INFIRMIERES
ARBOGAST : 05 56 03 01 66
M. PINEAU : 06 83 20 93 52
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
LAGUNE Dominique : 05 56 03 20 19
LAULAN Alain : 05 56 03 51 22
OUZOULIAS François : 05 57 70 03 94
S.O.S. KINÉ RESP. 24 h / 24 h : 05 57 70 03 94
LABORATOIRE D'ANALYSES : 05 56 03 50 16
VETERINAIRE : 05 56 03 23 10
DÉPANNAGE : LABAT D. : 24 h / 24 05 56 03 53 28
GARAGE CENTRAL L.O. : 05 56 03 20 12

ARA (Association Respect Animaux)

13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN
TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59
TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56
Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04
Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40
Association 1901 à but non lucratif

Solidarité Aquitaine-Sri Lanka

Dans le précédent «Vivre à Lacanau-Océan» n° 74 page 12, nous relations les terribles instants vécus par un couple canaulais, M. et M^{me} Escola, en villégiature au Sri Lanka au moment du gigantesque raz de marée. Stephen Escola, son épouse et leurs deux enfants se souviennent que leur salut est dû avant tout au courage des autochtones. Ils ne sont pas prêts de l'oublier.

Aussi Stéphen est-il reparti un mois pour apporter à ses sauveteurs son

concours à la reconstruction de leur village détruit par les déferlantes des tsunamis.

Emu et solidaire, le conseil d'administration, à l'unanimité, a voté le 18 février 2005 une subvention de 150 € qui sera versée à l'Association «Solidarité Aquitaine Sri Lanka» 11 rue Paul Callède à Lacanau-Océan, avec toutes ses félicitations pour la réussite de cette œuvre humanitaire.

JP Ménard
Président de l'Aplo

Nouveautés à L'HÔTEL DU GOLF

Les cinquante chambres ont été entièrement décorées et climatisées. Les infrastructures pourront accueillir séminaires, banquets mariages.

L'Hôtel du Golf ouvrira le 31 mars 2005

Nous vous y accueillerons pour déjeuner, dîner, vous rafraîchir à la terrasse du Club House face aux greens.

Tél. 05 56 03 92 92. Fax : 05 56 26 30 57
e-mail : info@golf-hotel-lacanau.fr et www.golf-hotel-lacanau.fr

LACANAU PHOTO VIDEO
PHOTO 1 HEURE
1 Film Gratuit*
www.lacanau-photo-videos.com
Tirage Numérique en 1 HEURE
Gravure CD d'après tout support
Identités Numériques Instantanées
Appareils Jetables Etanche
Développement 24x36 et APS
Cassettes Vidéos Numériques

1,
allées
Ortal
33680
Lacanau
Océan

Site internet d'informations locales

www.lacanau.info

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE
Michel COMPAIN
Créateur Piscinier
PRODUITS & ENTRETIEN
l'art et la maîtrise du savoir vivre l'eau
3 avenue des Clématites "Longarisse". 33680 LACANAU
T/F. 05 56 03 02 95 Port. 06 08 31 02 15

Journal d'information
de l'Association des Propriétaires de Lacanau-Océan
(Loi 1901)

Mairie Annexe de Lacanau-Océan - B.P. 4
CCP Bordeaux 10.303.64 E

Directeur de la Publication : Jean-Pierre MENARD
Commission paritaire des publications
et agences de presse n° 0109 G 81133

Comité de rédaction
M^{mes} BLATCH - HOUALET
MM. DANSETTE - COUBRIS - GRIMBERG
LAMARCHE - MÉNARD
MAGNON - MOREAU - TARTAS.

Les articles publiés en «Tribune Libre»
sont sous la responsabilité de leurs auteurs

Vente au n° siège de l'association : 4 euros
Abonnement 4 numéros : 13 euros
Adhésion Aplo : 4 euros

Adhésion Aplo et abonnement : 17 euros
Composition, Mise en page, Impression :
Imp. Paris, 20, rue Condillac - Bordeaux

Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625

Serge DUPHIL

Plomberie
Chauffage - Sanitaire

3, rue du Huga
33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 25 20

Jean-Jacques CURAT

Prestations informatiques Mac/PC

Assemblage, Maintenance, Réparation, Internet
Application, Formation, Configuration à la carte

11, rue du Général de Gaulle - 33680 LACANAU
05 56 03 54 84 - 06 87 24 54 45
E-mail : prest-info@orange.fr

EMPLACEMENT LIBRE



LE FOURNIL MEDOCAIN

Pains - Pâtisseries - Viennoiseries
PRODUITS SÉLECTIONNÉS

2 Av. du Maréchal des Logis Garnung
33680 LACANAU Océan
Tél. 05 56 26 39 09

GAILLARD BÂTIMENT

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION
RÉPARATIONS ET AMÉNAGEMENT - DÉPANNAGES

MENUISERIES ALUMINIUM
et PVC

33680 LACANAU-OCÉAN
T. 05 57 70 58 80



Ets LAGOFUN

PLOMBERIE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE

31, av. de la Côte d'Argent
33680 LACANAU

Tél : 05 56 03 54 46
Portable : 06 80 72 13 57
Fax : 05 57 70 59 65 ets.lagofun@liberty.surf

LOCATION MATERIEL

LOCATION-VENTE-RÉPARATION

ESPACES VERTS, BRICOLAGE,
BATIMENT, TERRASSEMENT
AGENT JOHN DEERE
FOURNITURES AUTOMOBILES
ET MOTO-CULTURE

LOCAMAT 33

8 rte de l'Atlantique - Le Huga 33680 LACANAU
Tél. : 05.56.03.19.79

ILICO.PRESTO

TRANSPORT DE PERSONNES

Serge GELOT

10, rue Léon Dominique - 33680 LACANAU-OCÉAN

Tél/Fax. 05.56.03.15.69

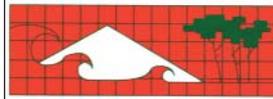
Mob. 06.07.29.97.60

E-Mail : illico.presto@wanadoo.fr

V. MANFÉ

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

réalisations



6, av. Plantey
33680
LACANAU OCÉAN
Tél. 05 56 03 22 07

CONSTRUCTION - RENOVATION

Entreprise

ELICECHE Vivien

Successeur de BALESTIBEAU

Tél. 05.57.70.50.23

Portable. 06.07.06.79.14

14 Av. de la Libération 33680 LACANAU VILLE

s.a.r.l. COLLADO

Entreprise Maçonnerie - Plâtrerie



Z.A. La Meule - Lot 24

33680 LACANAU VILLE

Tél. 05 57 70 54 01

Fax. 05 57 70 54 02

Port. 06 71 63 52 08

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

ELECTRO-MÉNAGER - TÉLÉ - ANTENNE

SARL JEANJEAN



14, avenue du Lac
33680 LACANAU Tél./Fax 05 56 03 52 37
E.mail : jeanjean.sarl@wanadoo.fr



BRICO'LAC

Quincaillerie SUIRE

Route de Lacanau Océan

33680 LACANAU VILLE

Tél 05 56 03 50 81

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Chez Emma

8, av. du Mal-des-logis Garnung

33680 LACANAU

Tél. 05 56 05 27 92 - Port. 06 13 28 35 36

Abattage
Elagage
Lavergne



Tailles
de haies
Aménagements
Finitions

Tél. / Fax 05 56 03 51 07
Portable 06 08 66 02 97

Troc & Broc

BROCANTE DÉPÔT-VENTE

24, zone artisanale du Huga

33680 LACANAU

05 56 03 17 17

EMPLACEMENT LIBRE



DÉPANNAGE 7J/7 - VENTE

SERVICE APRÈS VENTE

Electro-ménager

Petit ménager

T.V. - HI-FI - Canal +

Maintenance antennes

Location TV COULEUR

CASSETTES VIDÉO

électro-ménager Lopez Reneaud

6, avenue Henri Seguin - 33680 LACANAU-OCÉAN

© Mag. 05 56 26 35 79 - Dom. 05 56 03 52 76

Fax 05 56 26 32 60

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

Thierry BORDES

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

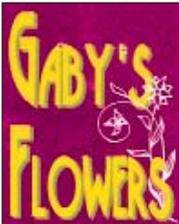
CHAUFFAGE - ÉLECTROMÉNAGER

TÉLÉVISION - ANTENNE - PARABOLE

MAGASIN ET ATÉLIER :

77, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU

Tél. 05 56 03 55 60



Av. du Maréchal
des logis Garnung

LACANAU-OCÉAN

05 56 03 18 25

AGTO GYM TONIC OCÉANE FITNESS

Mardi 19 h : Cosec-Lacanau

Vendredi 19 h : Vitanova Lacanau-Océan

05 56 03 51 01 - 05 56 03 27 90



ALEX BOUREZ

HORIZON MARIN BP 25

LACANAU-OCÉAN

05 57 700 777

SERRURERIE - VITRERIE - STORES
VOLETS ROULANTS - MOUSTIQUAIRES

MINIBUS DE L'OCEAN
VOITURE DE PETITE REMISE

TRANSPORT DE PERSONNES DE 1 A 8 PLACES

Michel ZURDO

TOUTES DISTANCES FRANCE ET RANGER

LACANAU

Téléphone : 06.03.85.75.73

Fax : 05.56.03.56.03



ALAIN LAPIS

FACTOTUM

Serrurerie

Peinture - Tapisserie

Nettoyage de jardins

Pour tous travaux

contactez moi
Tél. 05 57 70 05 57

28, rue Pierre Durand
33680 Lacanau Océan